Modalités d'accompagnement et de déplacements lors des compétitions LLO

Mise à jour Décembre 2021

1 – Généralités

- Un des entraîneurs LLO accompagne les nageurs aux compétitions:
  - ➔ *Jusqu'au niveau championnats départementaux inclus*
  - ➔ *Dans la mesure du possible pour les autres compétitions*

- Tous les frais d'engagement aux compétitions sportives « référencées » en début de saison sont pris en charge par le club (au cas par cas pour les autres, notamment les meeting). *En cas d'indisponibilité du nageur après la clôture des engagements, un remboursement sera demandé (sauf présentation d'un certificat médical).*

1 – Repas

- Si le repas est prévu par le club organisateur :
  - Pris en charge par le club pour les chronométreurs et entraineurs
  - Les frais sont à la charge du nageur et des accompagnants
  - ➔ les repas doivent être réservés en même temps que l'inscription et réglés au club LLO avant la compétition.

- Si le repas n'est pas prévu par le club organisateur :
  - Remboursement à hauteur de 12€ maximum pour les chronométreurs et l'entraineur (sur facture)
  - Les frais sont à la charge du nageur et des accompagnants

    ➔ *selon l'organisation mise en place spécifiquement pour la compétition: soit le montant est à rembourser à LLO (qui a avancé les frais) soit le montant est à régler directement au restaurateur*

2 – Frais d’hébergement

Dans le cas ou la compétition est

- de niveau régional (ou plus)
- et nécessite un trajet aller supérieur à 1h30
- et un départ avant 7 heures du matin

Un hébergement peut être réservé par le nageur *(ou éventuellement par le club si le nombre de nageurs participant à la compétition est important).* Dans ce cas

- Le club remboursera aux nageurs, aux officiels et à l’entraineur, sur présentation d’une facture, un montant de 20 euros par nuit et petit déjeuner
- Quant aux éventuels accompagnants, pas de prise en charge partielle par le Club LLO.

3 – Déplacements

A. Déplacements en minibus si utilisé pour la compétition (Le conducteur est forcément l'entraineur, un nageur ou un membre du CA LLO)

Par ordre de priorité, peuvent avoir accès au minibus:

- Les nageurs participants à la compétition (selon l'ordre d'inscription)
- les officiels du club LLO
- Les accompagnateurs s'il reste de la place

Remarques :

- ☒ Pas d'enfant de moins de 10 ans assis sur les sièges avant s'il reste de la place à l'arrière
- ☒ Le chauffeur ne peut pas être un jeune conducteur « A »
- ☒ Une copie du permis de conduire du chauffeur doit être remise à LLO
- ☒ Le club LLO peut être amené à louer son mini-bus à d'autres club si celui-ci n'est pas utilisé (cf convention dédiée)

B. Frais de transports via véhicule personnel:

Les frais de transport en véhicule personnel ne sont pas remboursés par LLO aussi bien pour les nageurs que pour les accompagnateurs.

Remarque : tous les Officiels ayant participé aux compétitions pourront se voir remettre en fin d'année un document leur permettant de bénéficier d'une réduction fiscale pour les frais engagés pour les déplacements sur demande auprès du bureau LLO. Pour cela l'adhérent devra compléter un document fourni par LLO dans lequel il précise qu'il renonce à se faire rembourser ses frais de déplacements et qu'il en fait don à l'association. La réduction d'impôts est égale à 66% du montant des frais km engagés, dans la limite de 20% du revenu imposable pour les autres "dons aux œuvres".

Devenez Officiel FFN pour LLO !

Pour permettre le bon fonctionnement des compétitions, **le club LLO a besoin de « parents chronométreurs »** car le club à l'obligation d'avoir des officiels sur chaque compétition. Le nombre d'officiel par club et par compétition est fonction du nombre de nageurs engagés à la compétition par le club. **En cas de manque d'officiel, la compétition peut simplement être annulée le jour même.**

Alors en plus d'accompagner et d'encourager votre enfant, chronométrez pendant sa compétition ☺

Pour devenir Chronométreur, il faut :

- ✓ Être âgé d'au moins 14 ans à la date de l'examen,
- ✓ Être licencié à la Fédération Française de Natation (pris en charge par le Club si vous êtes non nageur), pour cela il faut vous faire connaitre auprès de l'entraineur ou du bureau LLO et nous fournir votre nom, prénom et date de naissance .
- ✓ Effectuer 1 ou 2 compétitions en tant que « stagiaire chronométreur» ,
- ✓ Puis la compétence du candidat sera appréciée à l'occasion d'une compétition FFN (départementale, régionale ou nationale) comportant au minimum 20 courses.